

## DECLARATION

### des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser

La validation du permis de chasser n'est pas accordée :

► aux personnes mentionnées aux points 1° à 9° de l'article L423-15 du Code de l'environnement.

► aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R423-25 du Code de l'environnement.

**Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).**

Je soussigné (e) :

- certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration ci-dessus sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser, ne m'est applicable,

- déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,

- demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées dans le cadre ci-dessous.

- certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul Carnet de Prélèvement Bécasse ou d'un seul compte CHASSADAPT.

Fait à : .....

Le : .....

**SIGNATURE  
OBLIGATOIRE**



*L'absence de signature entraine le renvoi de votre dossier*

POUR INFORMATION, AUCUNE VALIDATION NE SERA DELIVREE SUR PLACE  
LE JOUR DU DEPOT DE VOTRE DOSSIER

## DEMANDE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER CAMPAGNE DE CHASSE 2021 / 2022

NOM, PRENOM ET ADRESSE

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET REFERENCES DU PERMIS DE CHASSER

**Vos autres prénoms dans l'ordre de l'état civil (obligatoire) :**

PRENOM 2 :

PRENOM 3 :

PRENOM 4 :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Téléphone :

Téléphone :

Mail :

Numéro de permis :

Délivré le :

Par :

N° département de délivrance :

### POUR MINEUR ET MAJEUR EN TUTELLE AUTORISATION DE CHASSER ACCORDEE PAR (\*) :

Père  Mère  Tuteur  Juge des tutelles

NOM, Prénom :

Le :

Signature :

(\*) cochez la case correspondante et précisez nom et prénom du signataire de l'autorisation

## NATURE DE LA VALIDATION DEMANDEE

Cochez la case correspondante à votre choix et établir votre chèque à l'ordre de : REGIE DES RECETTES FDC83

### CHOIX 1

VALIDATION  
VAR  
PETIT ET GRAND  
GIBIER

154.22 €



AVEC ASSURANCE RC

174.22 €



### CHOIX 2

VALIDATION  
NATIONALE  
PETIT ET GRAND  
GIBIER

200.72 €  
+ frais de dossier obligatoires : 5 €  
205.72 €



AVEC ASSURANCE RC

220.72 €  
+ frais de dossier obligatoires : 5 €  
225.72 €



⚠ LA VALIDATION VAR EST VALABLE SUR LE DEPARTEMENT UNIQUEMENT.  
Elle ne s'étend plus aux communes limitrophes des départements voisins.

⚠ CONTRIBUTION DROIT LOCAL SANGLIER OBLIGATOIRE DE 70€ POUR LES DEPARTEMENTS :  57  67  68  
L'affecter à un seul département en cochant une des cases ci-dessus et ajoutez 70 € à votre validation nationale.

AVEC ASSURANCE RC  
295.72 €

CHOIX 1 : COTISATION DEPARTEMENTALE VAR : 95€, DROIT DE TIMBRE : 9€, REDEVANCE CYNEGETIQUE ANNUELLE : 45.22€, FRAIS DE DOSSIER : 5€ - ASSURANCE RC CHASSE 20€

CHOIX 2 : COTISATION NATIONALE : 95€, DROIT DE TIMBRE : 9€, REDEVANCE CYNEGETIQUE ANNUELLE : 45.22€, PART FORFAITAIRE FNC : 51.50 €, FRAIS DE DOSSIER : 5€ - ASSURANCE RC CHASSE : 20€

**BECASSE DES BOIS** - tout prélèvement de bécasse des bois en l'absence de carnet de prélèvement papier avec dispositif de marquage ou carnet numérique ChassAdapt est interdit.

**COCHEZ L'UN DES 3 CHOIX** : L'absence de réponse vaut renonciation à chasser la bécasse des bois

Je choisis un carnet de prélèvement bécasse papier

Je choisis d'utiliser l'application ChassAdapt (Déclaration des prélèvements bécasse sur un smartphone)

Je ne veux aucun carnet (je renonce à chasser la bécasse)

Tout choix d'un carnet papier ne permet plus, pour la saison en cours, le changement de support pour ChassAdapt.

**Le carnet vous sera délivré UNIQUEMENT si vous avez restitué le carnet bécasse papier de la saison précédente.**



La loi informatique et libertés modifiée du 6 janvier 1978 s'applique à toutes les réponses et les données personnelles collectées sur ce document. Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier dans le cadre de notre mission et de notre obligation contractuelle. Les modalités de traitement et vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement sont précisés par notre politique de confidentialité accessible via le lien <https://www.fdc83.com/213-art-non-affichage-par-menu-ou-sur-accueil/317-mentions-legales-et-rppd>. Le droit d'opposition ne s'applique pas au fichier FINIADA auquel la demande de validation du permis de chasser est soumise pour contrôle.